

Admission en IFSI : deux voies à ne pas confondre

La voie de la formation initiale	La voie de la formation continue
<p>Vous êtes en terminale et aurez 17 ans au plus tard au 31 décembre de cette année Vous êtes déjà étudiant et souhaitez vous réorienter vers les études de soins infirmiers Vous souhaitez reprendre des études</p> <p>Candidatez sur Parcoursup</p>	<p>Vous êtes en activité (vous avez un emploi ou êtes à la recherche d'un emploi) et avez cotisé au moins trois ans à un organisme de protection sociale Vous êtes aide-soignant ou auxiliaire de puériculture et souhaitez vous engager dans la voie de la promotion professionnelle</p> <p>Candidatez directement auprès de l'IFSI de votre choix</p>